

DIX ANS D'AVANCÉES CONCRÈTES



1/ LA DÉMARCHE ZÉRO PHYTO

Depuis plusieurs années, la Ville a anticipé les mesures d'interdiction des pesticides en restreignant puis en interdisant leur usage, notamment pour ses espaces verts. Elle a élaboré un plan de gestion différenciée et des solutions alternatives. L'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage, a permis d'optimiser la gestion de l'eau et de l'arrosage, de favoriser la biodiversité et d'éviter les produits nocifs pour l'environnement.



2/ PROTÉGER LES ÎLES ET LES LACS

Véritables poumons verts au cœur de notre territoire, les îles et les lacs sont aussi des espaces fragiles qui nécessitent une attention constante. L'installation d'un système d'oxygénation de l'eau et de fontaines ont accru la qualité des plans d'eau de Gassicourt au bénéfice de la flore et de la faune. À l'initiative de la Ville de Mantes-la-Jolie, 6 ruches ont été à la Ferme Pédagogique sur l'île l'Aumône.



3/ LE VAL FOURRÉ ÉCO-QUARTIER

Le quartier du Val Fourré a reçu le label éco-quartier grâce notamment à la plantation de végétaux pour réguler la température. Le bassin écologique au cœur du quartier des Peintres-Médecins filtre les eaux de pluie rejetées dans la nature. La construction de la chaufferie biomasse, qui alimente une grande partie des logements du quartier, contribue à réduire l'empreinte carbone de la Ville.



4/ UNE PRISE DE CONSCIENCE DÈS L'ÉCOLE

Une sensibilisation des jeunes Mantais aux économies d'énergie a été lancée dès 2017 par l'association Energies Solidaires, en collaboration avec la Ville. Etant donné son succès, elle est renouvelée chaque année depuis. Grâce à une approche ludique et pédagogique, les élèves abordent des notions complexes liées à l'énergie et au climat.

DES PISTES D'AMÉLIORATION



À CHACUN SON JARDIN

Lieux de partage et de convivialité, les jardins familiaux sont plébiscités par de nombreux Mantais. Après avoir augmenté le nombre de parcelles et intégré un espace pédagogique, la Ville engage la seconde phase des travaux. Edwige Hervieux, adjointe à la transition écologique et Jean-Luc Santini, adjoint à l'urbanisme, ont ainsi remis les clés de leurs nouvelles parcelles aux jardiniers des Closeaux.



DES PANNEAUX SOLAIRES SUR L'AGORA

Le toit de l'Agora (603 m² au total) constitue le premier bâtiment communal clairement identifié pour produire de l'électricité renouvelable.



A



B



C



D

LA VILLE CANDIDATE À LA DÉMARCHE « TERRITOIRE PILOTES DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE »

C'est une opportunité pour la Ville de poursuivre son ambition de maîtriser son tissu urbain et d'intégrer plus de nature en ville. Une autre façon d'agir directement sur la qualité de vie des citoyens mais aussi sur notre environnement.